

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi 4 octobre 2022
à 13 h**

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 29 septembre 2022

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le mardi 4 octobre 2022, à 13 h**. Compte tenu de l'arrêté ministériel 2022-024 du 25 mars 2022, cette assemblée aura lieu obligatoirement en personne et devant public **dans la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, située au 2^e étage du 155, rue Notre-Dame Est**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)



**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le mardi 4 octobre 2022
à 13 h**

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du mardi 4 octobre 2022.

Veillez noter qu'une version électronique du dossier accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée extraordinaire du conseil municipal
du mardi 4 octobre 2022**

ORDRE DU JOUR

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Service du greffe - 1229579001

Dépôt de la réponse du comité exécutif à la lettre déposée le 19 septembre 2022 par le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, relativement à la gestion des centres de tri des matières résiduelles